

Chambre nationale de commerce et d'industrie
**Chami plaide pour
une révision des statuts**

Page 4

Après une grève de deux jours des remorqueurs
**Reprise du travail
au port d'Alger**

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3468 - Jeudi 22 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Habitat

**La loi sur la promotion
immobilière
sera révisée**

Page 4



Deux semaines de calme précaire

A Ghardaïa, les esprits ne s'apaisent toujours pas

Page 2

**Gaz de schiste,
pensées et
arrière-pensées**

Par Mohamed Habili

Au nombre de ceux qui à In Salah s'opposent non pas à l'exploitation du gaz de schiste, chose qui n'est pas encore d'actualité, mais de forage à des fins d'expérimentation, il doit en exister qui sont effectivement mus par des motifs purement écologiques. Ceux-là forment-ils la majorité ou la minorité du mouvement de protestation apparu sur place et qui dure depuis un certain temps déjà ? Il n'existe, hélas, aucun moyen de départager à In Salah, du moins pour un observateur extérieur, ceux qui ne se soucient que de la préservation de l'environnement et ceux qui ont trouvé là une bonne occasion de s'adonner à leur sport favori, à savoir l'agitation politique. On peut être sûr en revanche qu'ailleurs que dans la région concernée, et notamment dans la capitale, que les seconds l'emportent de loin par le nombre sur les premiers. Ce sont en effet les mêmes qui réclament la destitution du président Bouteflika, alléguant une prétendue incapacité physique chez lui à assumer ses fonctions, et qui en viennent tout naturellement à revendiquer une élection présidentielle anticipée, qui font mine d'apporter leur soutien au mouvement anti-gaz de schiste, comme on dit à présent. La démonstration n'étant pas encore faite que les techniques actuelles de récupération de ce gaz sont préjudiciables à l'environnement en général et aux nappes d'eau en particulier, on ne peut que s'étonner de la certitude dont font preuve les protestataires dans leur double espèce, d'écologistes sincères et d'opposants mal drapés dans le manteau des premiers.

Suite en page 3

Les soins dans les hôpitaux seront payants

Le gouvernement prépare son plan austerité

Lire page 3

AUSTÉRITÉ

LE GOUVERNEMENT VA PRENDRE DE NOUVELLES MESURES



Décédé dimanche à Paris

**Le journaliste Abdelkrim
Djaâd inhumé à Ighil Ali**

Page 24



Icône du cinéma algérien

**Ultime hommage à
l'artiste Fatiha Berber**

Page 13

Deux semaines de calme précaire

A Ghardaïa, les esprits ne s'apaisent toujours pas

■ A chaque coin de rue, les camions bleus des forces de sécurité, principalement la police, sont visibles et dominants. Il faut dire que l'effectif ayant été déployé dans cette ville est important, à tel point que dans certaines allées, au centre-ville, on y croise deux à trois véhicules des forces antiémeutes, stationnées ici et là, sans compter les patrouilles qui font des rondes à longueur de journée, tel que nous avons pu le constater de visu.

De Ghardaïa, Massinissa Benlakehal

Deux semaines après la reprise des affrontements entre lycéens mozabites et chaambis, dans la ville de Ghardaïa, l'atmosphère qui y règne ne semble pas avoir changé d'un poil. La ville est certes calme, mais les esprits semblent toujours restés en ébullition, à en juger par les divers témoignages recueillis, ce mercredi, dans les quartiers de la ville.

«Je ne vais plus au marché ou les boutiques mozabites de crainte de me faire insulter ou même tabasser à mort», confie Brahim, 32 ans et père de famille. Brahim, qui est chauffeur de taxi, est donc naturellement appelé à se rendre partout en ville où le client se rend. Selon lui, bien qu'il affirme n'avoir pas pris part aux affrontements, pas moyen de savoir comment, où et quand est-ce que la situation reprendra de plus belle. «Je vous conseille de ne pas vous y rendre car vous risquez d'être attaqué», avertit-il, en s'adressant à nous. Ils sont là, mozabites et chaambis, à se regarder, se croiser ou encore fréquenter les mêmes établissements publics à l'instar des hôpitaux, service d'état civil ou autres, mais ce n'est pas pour autant que la colère semble s'être apaisée.

A chaque coin de rue, les camions bleus des forces de sécurité, principalement la police, sont visibles et dominants. Il faut dire que l'effectif déployé dans cette ville est important, à tel



Ph/D. R.

point que dans certaines allées, au centre-ville, on y croise deux à trois véhicules des forces antiémeutes, stationnées ici et là, sans compter les patrouilles qui font des rondes à longueur de journée, tel que nous avons pu le constater de visu. Mustapha, lui, est entrepreneur mozabite, également père de famille, estime qu'il est inutile de cacher le soleil avec un tamis. Selon lui, ce calme est précaire, étant donné que les esprits des uns et des autres, continuent de bouillonner. «Je doute que ce calme dure encore longtemps», nous explique-t-il, ajoutant que «ce n'est qu'une

question de temps avant que toute la ville ne s'embrace à nouveau». La situation a dégénéré, dit-il, – comme en témoignent les bleus encore frais sur son visage – et nous en sommes arrivés aux mains, poursuit-il. Cet exemple n'est pas unique en son genre, car des deux côtés des belligérants, l'on se renvoie les accusations. Le constat est tel que les témoignages du genre ne manquent pas. Il suffit de s'attarder dans un café, peu importe de quel côté de la ville se trouve-t-il, les discussions ne relatent, essentiellement, que des incidents impliquant tantôt mozabite,

tantôt chaambi. Slimane, originaire de la wilaya de Sétif, est restaurateur au centre-ville, dit n'être concerné ni de près ni de loin par ce qui arrive à Ghardaïa. Il nous fait savoir qu'à chaque fois que des affrontements venaient à éclater entre les deux communautés, il n'a d'autre choix que de rentrer chez lui à Sétif, le temps que l'ordre revienne. «A chaque fois que ça éclate, je prends mes affaires, fermant mon commerce, et je fuis à Sétif, puis je reviens quand le calme revient», confie-t-il. «Que voulez-vous que je vous dise, je ne comprends rien à ce qui se passe, alors je préfère

prendre mes distances et dire que ça ne me concerne pas», ajoute-t-il. A souligner qu'après que le chauffeur de taxi, Brahim, nous ait déposé à l'entrée du marché Bab Lehteb, dans le quartier mozabite, hormis le dispositif impressionnant des éléments de la Gendarmerie nationale, la visite de ce quartier était des plus conviviales. Pour l'heure, nul ne semble avoir une solution à cette crise, du fait que l'un renvoie la responsabilité à l'autre, sans pour autant savoir que faire, pour mettre un terme à ce conflit récurrent.

M. B.

Après une grève de deux jours des remorqueurs

Reprise du travail au port d'Alger

Les capitaines de remorqueurs ayant enclenché une grève surprise lundi ont mis fin à leur débrayage hier. La direction du port a assuré que la cadence de travail sera accélérée pour rattraper le temps perdu. Le trafic maritime au port d'Alger a «repris normalement» hier après la grève déclenchée lundi par des capitaines de remorqueurs, qui avaient demandé la destitution de l'un de leurs délégués syndicaux, selon une source proche de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

«Je vous confirme que le travail a repris normalement au port d'Alger, et que tous les grévistes, c'est-à-dire les capitaines de remorqueurs, ont repris leurs postes de travail», a indiqué à la presse Abderahmane Timizar, responsable de la communication à l'EPAL.

Une quinzaine de capitaines de remorqueurs sur les 150 que compte l'entreprise, avaient débrayé pour la destitution de l'un de leurs deux délégués syndicaux. Dans la journée de mardi, le délégué syndical concerné avait déposé sa démission, qu'il a affichée, avait expliqué de son côté le SG de la section syndicale de l'EPAL, Bourouba Derradji. Mais, dans la même



Ph/D. R.

journée, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les grévistes à reprendre le tra-

vail. L'EPAL avait engagé deux actions en justice pour amener les grévistes à

reprendre le travail, rappelle-t-on, dont une plainte pour «grève illégale». Par ailleurs, «à la demande des grévistes, la direction de l'EPAL a retiré sa plainte» engagée devant le tribunal pénal pour «grève illégale ayant donné lieu à la prise d'otages de bateaux en entrées et sorties», a ajouté M. Timizar, soulignant que «l'administration (de l'EPAL) est soucieuse de la bonne marche de l'entreprise et de la quiétude de ses travailleurs». Par contre, «nous avons demandé aux capitaines de remorqueurs d'accélérer les entrées et sorties de navire pour rattraper le retard» dans les débarquements et embarquements de marchandises. Le SG de la section syndicale de l'EPAL a confirmé de son côté la reprise de travail des capitaines de remorqueurs grévistes, et a assuré, dans une déclaration à l'APS, que «tout sera fait pour accélérer la cadence des entrées et sorties de navires, et rattraper le temps perdu». Selon lui, au moins 25 navires ont été pris en charge hier en entrées et sorties du port d'Alger. En 2014, plus de 550 navires avaient accosté au port d'Alger, dont des pétroliers et des Ro-Ro.

Yasmine Ayadi

Les soins dans les hôpitaux seront payants

Le gouvernement prépare son plan austérité

■ Les répercussions de la dégringolade des prix du pétrole se font ressentir et les Algériens doivent s'y préparer dès maintenant car le gouvernement compte réviser sa politique sociale, jusque-là appliquée dans certains services publics, particulièrement la gratuité des soins et l'enseignement.

Par Nacera Chennafi

Finie l'aisance financière ! Dorénavant, les Algériens doivent «serrer» la ceinture. Compte tenu de la nouvelle conjoncture économique mondiale, précisément la chute vertigineuse des prix du pétrole, le gouvernement est amené à revoir sa politique sociale qui, par le passé, s'apparentait à de l'assistanat. La gratuité des soins et de l'enseignement en plus des subventions, sont des principes de la politique sociale du gouvernement depuis des années. Apparemment les Algériens doivent se préparer à une nouvelle vie, dont la fin de la gratuité des soins dans les hôpitaux publics. «A l'avenir, le citoyen paiera ce qu'il doit payer dans un hôpital public (en contrepartie de ses soins). Chacun doit assumer ses responsabilités». C'est l'annonce faite par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, lors de son audition, mardi, par la commission des finances du Conseil de la nation. Dans ce cadre, le ministre a indiqué qu'une nouvelle démarche était au niveau du gouvernement, visant à donner «un aspect économique et commercial» au service public au lieu de «l'aspect social» qui «alourdit la charge du Trésor public en raison de l'importance des subventions» destinées aux transferts sociaux lesquels, selon lui, représentent 30% du PIB annuellement. Toutefois, le représentant de l'Exécutif a essayé de se montrer rassurant, car l'annonce de la fin



de la gratuité des soins dans le secteur public de la santé ne peut être acceptée facilement par les larges couches sociales. A ce propos, le ministre de la Santé dira que l'Etat veillera à ce que des subventions «soient réservées progressivement aux couches défavorisées». «Nous n'allons pas abandonner ces couches (défavorisées), mais nous devons les préparer à l'insertion économique (...). Mais viendra le jour où nous devrions rationaliser l'intervention sociale du gouvernement», a ajouté le ministre. Lors de cette audition consacrée à l'examen des répercussions de la baisse des prix du pétrole sur les finances publiques, le ministre a indiqué que l'Algérie avait adopté, dès 2014, un nouveau modèle de croissance fondé sur le financement de l'économie par le marché. Evoquant la baisse des cours du pétrole et le dispositif

prévu par le gouvernement pour faire face à ses répercussions, M. Djellab a précisé que ces mesures entraînent dans le cadre d'une politique de rationalisation des dépenses publiques et qu'il ne s'agit aucunement d'une politique d'austérité. Selon lui, tous les scénarios sont prévus, et ce, quelle que soit l'ampleur de la baisse des prix du pétrole. S'agissant du gel du recrutement dans la Fonction publique en 2015, M. Djellab a expliqué que cette mesure ne concernait pas tous les secteurs tels ceux de l'éducation et de la santé. Le ministre a indiqué que l'Algérie avait adopté dès 2014 un nouveau modèle de croissance fondé sur le financement de l'économie par le marché. A travers ce nouveau modèle, «nous allons sortir graduellement du financement par le Trésor pour nous diriger vers le financement par le marché», a-t-il affirmé, pré-

visant que cette nouvelle démarche concernera tous les secteurs d'activités. «Toutes les entreprises économiques publiques vont financer leurs investissements (lorsqu'ils sont importants) à travers le marché obligataire», a soutenu M. Djellab, rappelant l'entrée en bourse prochaine de huit entreprises publiques. Concernant la rationalisation des importations décidée par le Conseil restreint en décembre dernier, M. Djellab reconnaît les limites du gouvernement en considérant que les dispositifs réglementaires ne pouvaient pas, à eux seuls, cadrer le marché et que la concurrence devrait jouer son rôle. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le gouvernement avait donné son aval pour allouer un montant de 22 100 milliards de DA au plan quinquennal 2015-2019. Interrogé sur les détails des dispositifs prévus par le gouvernement en cas d'une éventuelle chute des prix du brut en-deçà des 40 dollars, le ministre a répondu : «Nous avons tous les scénarios et toutes les projections. Face à tout niveau des prix du brut sur le marché, nous avons fait des projections». Questionné également si une loi de finances complémentaire était prévue pour réajuster notamment le niveau des dépenses publiques, M. Djellab a souligné qu'aucune décision n'était prise pour le moment à ce sujet, assurant que la loi de finances 2015 permet, déjà, un contrôle suffisant des dépenses et des recettes. **N. C.**

Impliqués dans des attentats dans le Grand Sud algérien

Report du procès de douze présumés terroristes

Le procès de 12 présumés terroristes, dont le fils et les deux frères du terroriste Abdelhamid Abou Zeid, poursuivis en 2010 pour leur implication dans des attentats terroristes dans le Grand Sud algérien, a été reporté hier au mois d'avril prochain par le tribunal criminel d'Alger. Le procès a été ajourné à la prochaine session criminelle prévue au mois d'avril prochain sur décision du tribunal criminel en raison de l'absence de la présidente de cette instance en charge du dossier. Les accusés et leurs familles présentes à l'audience ont exprimé leur mécontentement quant à ce report (troisième), les mis en cause étant en détention depuis 2010. Parmi les accusés, figurent aussi trois autres membres de la famille d'Abou Zeid (Ghadir) qui approvisionnaient en vivres et en carburants les groupes terroristes dirigés par Abou Zeid, «El-Para» et Mokhtar Belmokhtar «activant dans la région est du Grand Sud algérien pour faciliter les attaques visant les touristes étrangers et les biens de l'Etat». Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2010 lorsque les forces de sécurité avaient arrêté des membres d'une grande famille dans le sud-est du pays, recrutés

par l'un de ses membres qui n'est autre que le terroriste Mohamed Ghadir alias Abdelhamid Abou Zeid. Selon la même source, le terroriste Abou Zeid avait pris pour base la ville de Khalil au Mali ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne) alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahnoussa (El-Oued), Dabdab, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et Goléa. Après l'arrestation des éléments du groupe issu de la région de Mahnoussa, Abou Zeid avait constitué un autre groupe dirigé par le dénommé Ghadir Omar Abderrahmane. Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières Est et Ouest du pays au sein d'un groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le Sud algérien. Selon la même source, le frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Sassi, principal accusé dans cette affaire, a été arrêté avec son groupe en 2010, en possession d'explosifs et de munitions de guerre. Concernant le deuxième frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Omar Abdelkader (arrêté), il a recon-

nu durant l'enquête avoir approvisionné en 2001 les groupes d'Abou Zeid, Abderrezak El-Para et Mokhtar Belmokhtar, en carburant et en vivres contre d'importantes sommes d'argent. Il a reconnu avoir rencontré son frère Abou Zeid en 2003 en compagnie de Abderrezak El-Para et d'une trentaine de terroristes dans la région de Lafaa, à Ouargla, pour lui remettre des quantités importantes de carburant et de vivres. Le fils de Abdelhamid Abou Zeid, Ghadir Lakhdar, a reconnu, selon les procès-verbaux, être impliqué dans le trafic de drogue et avoir remis à maintes reprises d'importantes quantités à un individu de nationalité libyenne contre de l'argent, utilisé pour financer les opérations terroristes. Il a reconnu avoir utilisé cet argent pour l'achat de véhicules de type 4x4, de carburant et de vivres au profit de groupes terroristes dans le Sud algérien, dirigés par Abou Zeid, El-Para et Mokhtar Belmokhtar. Abdelhamid Abou Zeid a été abattu par les forces françaises et tchadiennes le 25 février 2013 au nord du Mali et sa mort a été officiellement confirmée en mars 2013. **R. N.**

LA QUESTION DU JOUR

Gaz de schiste, pensées et arrière-pensées

Suite de la page une

On ne sache pas que les Etats-Unis, qui ne sont pas au stade de l'expérimentation mais bel et bien de la production à grande échelle, se moquent comme de leur dernière chemise des retombées de la fracturation hydraulique. Il n'existe à ce jour aucune étude scientifique qui ait apporté la preuve de sa nocivité supposée. Et ce ne sont pourtant pas les tentatives en ce sens qui ont manqué aux Etats-Unis. En tout état de cause, on peut compter sur les citoyens américains pour arrêter une industrie qui s'avère nuisible à leur environnement, dans l'hypothèse où les industriels et les autorités voudraient l'imposer contre leur gré. S'ils n'en sont pas là en l'occurrence, c'est sûrement parce que dans les Etats concernés, ils n'ont pas encore constaté les dégâts contre lesquels bien des gens les ont mis en garde depuis le début. En Algérie, de toute façon, aucune décision n'a encore été prise quant à l'exploitation des hydrocarbures de schiste. On en est encore au stade de l'expérimentation, et de l'évaluation. Ce n'est qu'une fois qu'on aura pris la mesure des paramètres entrant en ligne de compte, dont l'impact sur le sol et le sous-sol, qu'on se décidera soit pour la production soit pour l'abandon du projet. L'agitation sur ce thème pour des motifs politiques a évidemment en vue toute autre chose que la préservation de l'environnement. Le but des opposants politiquement impuissants qui, comme par hasard, se sont tous regroupés sous cette enveloppe appelée la CNLTD, est de couper la route à un système dont à leurs yeux la durée de vie est exactement égale à ce qui reste de pétrole et de gaz conventionnels enfouis dans le sol saharien. L'exploitation du pétrole et du gaz de schiste leur apparaît à la lumière de cet article de foi comme une bouée de secours, un deuxième souffle accordé à un régime rentier qui voit sa rente primaire en train de s'épuiser. S'ils gagnent l'opinion dans cette bataille, où ils croient que se jouent leur avenir propre en même temps que celui du pouvoir en place, alors celui-ci n'en aura plus pour longtemps, étant parvenus à se convaincre que les gisements d'hydrocarbures conventionnels sont sur leur déclin, et qu'au rythme où va leur exploitation, ils ne vont pas tarder à s'assécher complètement. Viendrait alors le temps de la révolution, du printemps algérien. **M. H.**

Forum des chefs d'entreprises Détermination d'ériger l'entreprise en locomotive du développement

LE FORUM des chefs d'entreprises (FCE) a affirmé, hier à Alger, sa «détermination» d'ériger l'entreprise nationale en «locomotive» du développement, indique un communiqué du Conseil de la nation. Des membres du FCE, conduits par son président Ali Haddad, ont affirmé lors de l'audience que leur a accordée le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, la détermination du Forum d'ériger l'entreprise nationale économique et commerciale «en locomotive du développement, à travers le dialogue, la concertation et l'action complémentaire entre tous les secteurs gouvernementaux et les entreprises nationales». Ces efforts «profiteront à l'économie nationale à travers le rapprochement, la coordination entre différents acteurs économiques et l'action commune afin de se libérer progressivement de la dépendance aux hydrocarbures et aux fluctuations de leurs cours sur les marchés internationaux», précise la même source. Lors de cette rencontre, il a été également question du rôle du Conseil de la nation en termes de promulgation de législations et de lois visant à «améliorer les performances des entreprises nationales privées et publiques». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le FCE, après son dernier congrès, pour se faire connaître et présenter son futur programme d'action. S. T.

Parlement Examen du projet de loi sur le blanchiment d'argent

LA COMMISSION des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu hier une réunion consacrée à l'examen des dispositions du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance 01-05 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a indiqué un communiqué de l'APN. La réunion, présidée par Amar Djilani, président de la commission, s'est déroulée en présence de représentants du ministère de la Justice, précise le communiqué. APS

Habitat

La loi sur la promotion immobilière sera révisée

■ «La loi actuelle sur la promotion immobilière sera révisée prochainement», a annoncé le ministre Abdelmadjid Tebboune, lors d'une rencontre avec le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad.

Par Sarah Harchaou

Cette annonce fait suite aux sollicitations des professionnels du secteur.

En outre, «un projet de loi régissant l'activité des bureaux d'études en Algérie sera incessamment présenté au Conseil des ministres», a indiqué Tebboune, ajoutant que le nouveau texte portera notamment sur les modalités de fonctionnement et sur la classification des bureaux d'études opérant en Algérie.

D'autre part, le ministre plaide pour la production nationale, et fait appel que les entreprises de réalisation dans le secteur du bâtiment seront interdites d'importer tout matériau de construction produit localement. Cette interdiction sera appliquée graduellement, selon Tebboune, rappelant qu'une instruction a été récemment promulguée dans ce sens. «Mais en contrepartie, les producteurs nationaux doivent s'engager à améliorer la qualité de ces matériaux», a-t-il souligné. D'après des chiffres présentés lors de la rencontre tenue en fin de journée, la production nationale de céramique, un matériau très utilisé dans le secteur du bâtiment, s'élève à 80 millions de mètres carrés par an, alors que les importations en la matière sont estimées à quelque 70 millions m². En outre, le président du FCE a mis l'accent sur la nécessité de «prioriser, encourager et aussi améliorer la qualité du produit national pour diversifier l'économie nationale et réduire la facture d'importation de biens et services». Par ailleurs concernant le volet formation, le ministre a invité les entreprises de construction à ouvrir des centres de formation dans les métiers du bâtiment (maçons, carreleurs, plombiers...) au niveau de chaque chantier afin de répondre à la demande de main-d'œuvre. Dans ce contexte, un membre du FCE a proposé d'accorder aux jeunes ayant un niveau scolaire très bas l'opportunité de bénéficier de formation dans ces métiers qui ne nécessitent pas une grande qualification. La rencontre regroupant le ministère de l'Habitat et le FCE est la deuxième du genre après celle tenue la veille entre le



Ph/D.R

ministre du Commerce, Amara Benyoune, et l'organisation patronale. Au total, 27 rencontres avec d'autres départements sont prévues et à l'issue desquelles des commissions mixtes seront créées pour examiner les contraintes auxquelles font face les producteurs nationaux et identifier des solutions à ces contraintes, a expliqué Haddad, ajoutant que les résultats de travail de chacune de ces commissions seront soumis au Premier ministre. Pour rappel, le ministre Tebboune a procédé il y a quelques jours à un mouvement dans le corps des directeurs généraux des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), qui a touché plus de la moitié des directeurs, indique

dimanche un communiqué du ministère. 26 directeurs généraux d'OPGI sur un total de 50, soit plus de moitié, sont concernés par ce mouvement. Trois directeurs ont été mis à la retraite tandis qu'il a été mis fin aux fonctions de deux autres pour leurs performances négatives. 13 autres ont été mutés vers d'autres wilayas. Dans le cadre de cette opération, huit jeunes cadres ont été promus pour leur «compétence professionnelle. Ces changements à la tête des OPGI interviennent suite à la rencontre d'évaluation du secteur de l'habitat qui a eu lieu la semaine écoulée et qui a été consacrée à la présentation du bilan du secteur pour 2014 et le quinquennat. S.H.

Chambre nationale de commerce et d'industrie

Chami plaide pour une révision des statuts

Mohamed Chami a plaidé hier sur les ondes de la Radio nationale, pour une révision des statuts de cette chambre et de lui donner les moyens pour lui permettre de jouer un rôle plus réactif au service de l'économie.

D'autre part, l'invité de la rédaction de la Radio nationale (Chaîne III) a regretté le fait qu'il n'existe pas encore de «culture de chambres» ni au niveau des entreprises, ni à celui des pouvoirs publics alors que, poursuit-il, celles-ci «doivent être perçues comme une force de propositions et une caisse à résonance» de ces derniers. En plus de ne pas disposer des moyens d'agir, il rappelle que les prérogatives dévolues à ces instruments restent toujours aux mains de «certains ministères» qui, à ce jour, ne les ont pas déléguées aux Chambres de commerce. Si, d'autre part, ces institutions ne jouent pas le rôle qui est attendu d'elles, l'invité explique, qu'en plus des problèmes de financement, elles ne disposent pas, de surcroît, des compétences en personnels, pour des raisons, notamment, liées aux salaires peu attractifs qu'elles proposent. «Nous sommes pourtant, dit-il, dans une logique de développement de l'entreprise, notre activité est de faire ressortir les potentialités économique et les opportuni-

tés d'investissement dans les 48 wilayas où nous sommes implantés.

Le directeur général de Chambre nationale de commerce et d'industrie a commenté le contenu de l'accord d'association avec l'Union européenne dont la mise en vigueur est prévue à partir de 2017. À ce propos, l'invité de la rédaction de la Radio nationale (Chaîne III) estime qu'il y a un manque à gagner pour le Trésor, «lequel devrait être compensé par des investissements européens en Algérie». En même temps que de promouvoir les exportations algériennes vers la zone euro, «nous devons, ajoute Chami, bénéficier d'investissements et de transferts technologiques, mais tout cela n'a pas été fait» regrette-t-il. Pour sa part, le président de la Caci, Mohamed Laïd Benamor, a indiqué avant-hier, lors de la première assemblée générale ordinaire que «la réforme des statuts des CCI est impérative afin de les rendre plus réactifs et offensifs, leur donner la capacité de mieux accompagner les opérateurs économiques et leur permettre d'avoir un champ d'action plus flexible tout en gérant leurs ressources d'une manière efficiente». Soulignant la nécessité de décentraliser la décision au niveau local, le président de la Caci a affirmé que ce projet de réforme avait

déjà été soumis au ministère du Commerce dont il a sollicité le soutien pour accélérer le processus des réformes. Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion de l'AG, Benamor a fait savoir que des négociations étaient menées avec les pouvoirs publics concernant l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) dont le taux a été unifié à 23%, par la loi de finances 2015, pour les deux catégories des sociétés de production et de services, en souhaitant l'amendement de l'article y afférent. Présent à cette assemblée générale, le ministre du Commerce, Amara Benyoune, a souligné que l'Etat était favorable à l'ouverture du chantier de la réforme des statuts des CCI afin d'adapter leur fonctionnement au nouveau contexte économique. Il a avancé, toutefois, qu'il était «hors de question» que l'Etat abandonne ses prérogatives dans la gestion de ces entités, notant que la Caci est une organisation mixte entre l'Etat, dont le rôle est «indispensable» dans les CCI, et les commerçants et industriels. Les pouvoirs publics «sont disposés à aller loin pour moderniser le fonctionnement des chambres», selon lui, tout en précisant que chaque partie doit garder ses prérogatives.

Meriem Benchaouia

Importateurs fraudeurs

Plus de 73 milliards de dinars de pénalités

■ Ces infractions douanières portent sur la fraude commerciale constatée lors de fausses déclarations d'espèces, de valeur et d'origine, les détournements des avantages fiscaux ainsi que le dédouanement à l'aide de faux documents.

Par Tarek Y.

Les services des douanes ont infligé, en 2014, plus de 73 milliards de dinars de pénalités à des importateurs pour un grand nombre d'infractions de change et autres fraudes douanières, a confié hier à l'APS un haut responsable des douanes.

En 2014, «la fraude dans le commerce extérieur a pris un tournant assez inquiétant», avise le directeur du contrôle a posteriori auprès de la direction générale des Douanes, Benammar Regue. Selon lui, le taux d'évolution des pénalités encourues en matière d'infractions de change et d'infractions douanières a été de 104%, en passant de 36 mds de DA en 2013 à 73,4 milliards de dinars en 2014.

Quant au nombre des infractions constatées en 2014, elles se sont élevées à 1 111 dont 134 représentent des infractions de change, tandis que le reste comprend des infractions douanières diverses, précise le responsable de la direction du contrôle a posteriori qui avait été créée en 2010 dans le cadre de la restructura-

tion des services de lutte contre la fraude.

A ce propos, M. Regue fait état d'une hausse fulgurante des infractions de change commises par des importateurs fraudeurs en 2014.

Les pénalités infligées pour cette catégorie d'infraction ont avoisiné les 52 mds de DA en 2014 contre 21,8 mds de DA en 2013, soit une hausse de 147%.

Elles ont d'ailleurs représenté 71% du montant global des pénalités douanières enregistrées en 2014.

Expliquant la nature des infractions de change constatées par ses services, le même responsable indique qu'il s'agit, notamment, de la majoration de la valeur des marchandises importées à travers la surfacturation, qui a pris, prévient-il, des «proportions alarmantes» depuis ces dernières années.

Pour ce qui concerne les infractions douanières (hors infractions de change), les pénalités encourues se sont élevées à 21,4 mds de DA en 2014 contre 14,1 mds de DA en 2013, selon les chiffres fournis par ce haut cadre douanier.

Ces infractions douanières



portent sur la fraude commerciale constatée lors de fausses déclarations d'espèces, de valeur et d'origine, les détournement

des avantages fiscaux ainsi que le dédouanement à l'aide de faux documents.

M. Regue fait état, dans ce

sens, de l'ouverture de 1 586 enquêtes par ses services en 2014, dans le cadre du contrôle des opérations du commerce extérieur qui ont donné lieu à l'établissement de 1 082 dossiers de contentieux transmis à la justice.

Au niveau national, le plus gros des infractions a été enregistré dans la wilaya d'Alger où les pénalités encourues ont atteint 29,6 mds de DA, suivie de Tlemcen avec 15,9 mds de DA, Oran avec 8,8 mds de DA et Ouargla avec 6 mds de DA.

T.Y./APS

Exploitation du gaz de schiste

Le projet en phase d'évaluation technique et économique

Le ministre de l'Energie a procédé, lors de cette visite, à la mise en service de réseaux d'alimentation en gaz naturel dans la commune de Oggaz au profit de 891 foyers ruraux, au village de Menaouer (commune de Sidi Abdelmoumen) en faveur de 291 foyers, au village de Kerarma dans la commune d'El Bordj (227 foyers) et dans la commune de Matemore (1 275 foyers). Il a également mis en service deux relais sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Mactaa Douz. Avec cet acquis, le nombre de ce genre de structures est de 21 relais sur cette autoroute, selon les explications fournies au

ministre, soulignant que ces stations peuvent offrir des prestations de services à 44 000 véhicules par jour et que les travaux sont en cours pour la réalisation de dix autres structures similaires. Dans la commune de Mohammadia, Youcef Yousfi a procédé à la mise en service d'un transformateur électrique mobile d'un coût de 150 millions DA qui renforce l'alimentation électrique au profit des habitants du nord de la wilaya, notamment avec la réception de 5 000 logements et de structures d'accompagnement au nouveau pôle urbain de Mohammadia. Le ministre a inspecté également le projet de réalisation

d'un transformateur électrique à caractère régional dans la commune de Oued El Abtal pour un investissement de 5,5 milliards DA, qui couvrira les wilayas de Saida, Tيارت, Relizane et Mascara, ainsi qu'un autre transformateur dans la commune de Sidi Kada d'un coût de 800 millions DA devant alimenter les habitants du sud de la wilaya en électricité. Cette région a enregistré des coupures et des délestages avant l'entrée en service d'un transformateur fin 2013, a-t-on rappelé. A Mascara, Youcef Yousfi a inauguré une station de service relevant de la société Naftal qui a été rénovée.

Salem C.

Cour des comptes

Opération d'assainissement des comptes spéciaux

Le président de la Cour des Comptes, Abdelkader Benmarouf, a annoncé mardi un programme de modernisation et de développement des mécanismes de fonctionnement de cette institution chargée du contrôle des conditions d'utilisation et de gestion des deniers publics pour combler certaines lacunes en la matière.

Ce programme «ambitieux» porte sur l'amélioration des ressources et moyens matériels et humains par l'introduction de mécanismes modernes, a précisé M. Benmarouf lors de la visite d'une délégation de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) au siège de la Cour des comptes.

Il est également question d'accroître le nombre de magistrats, de cadres qualifiés et de

former les nouvelles recrues pour promouvoir l'efficacité de cette institution de contrôle.

Quarante personnes ont d'ores et déjà été recrutées depuis le début de l'année pour renforcer les effectifs des différentes chambres nationales et régionales de la Cour des comptes au terme d'une formation. La Cour des comptes compte, par ailleurs, lancer en 2015 un projet de jumelage avec plusieurs cours européennes similaires au titre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union européenne (P3A) en vue de renforcer les capacités institutionnelles d'exercice du contrôle a posteriori.

Le programme arrêté vise à améliorer la qualité du contrôle à travers l'application des normes internationales et à combler cer-

taines lacunes, a-t-il dit, sans donner plus de précisions.

Le ministère des Finances avait entamé en 2010 – suite à des observations de la Cour des comptes – une opération d'assainissement des comptes spéciaux de 75 à 68 actuellement.

Il envisage de les réduire à 55 à la fin 2015, avant un assainissement de tous les comptes à l'horizon 2018. Pour examiner la loi portant règlement budgétaire au Parlement avant la loi de finances, le président de la commission des finances et du budget de l'APN, Berrabah Zabbar, a proposé une expérience-pilote entre la Cour des comptes et le ministère de la Justice afin de faire parvenir à la cour les informations en temps réel avant de la généraliser à tous les départements ministériels.

Cette démarche a pour objec-

tif de réduire les délais d'élaboration du rapport annuel de la Cour des comptes sur l'exécution du budget de l'Etat qui est, généralement, assorti du projet de loi portant règlement budgétaire afin de proposer une date pour la présentation du projet de loi à l'APN.

M. Zabbar a salué le fait que le rapport de la Cour des comptes soit assorti, pour la première fois, des réponses des différents secteurs sur les observations de la cour sur la gestion de leurs budgets, ce qui permet, a-t-il dit, de consolider la transparence.

La visite des membres de la commission des finances et du budget de l'APN à la Cour des comptes vise à leur faire découvrir les moyens dont dispose cette dernière pour accomplir sa mission.

Rabah D.

Forum économique mondial à Davos
Bouchouareb participe

LE MINISTRE de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, prendra part au Forum économique mondial de Davos (WEF) qui se tiendra du 21 au 24 janvier en Suisse, indique mardi le ministère dans un communiqué.

Organisé sous le thème «le nouveau contexte global», ce forum a programmé 280 séances de travail autour de quatre questions «clés» à savoir : crises et coopération, croissance et stabilité, innovation et industrie, société et sécurité, selon le communiqué. Cette rencontre économique devrait accueillir plus de 2 500 participants en provenance de 140 pays et régions, parmi eux de nombreux chefs d'Etat, de gouvernement et de ministres ainsi que des dirigeants économiques, des représentants d'organisations internationales, des médias, des arts, des milieux académiques et de la société civile, ajoute la même source.

R.E.

Tlemcen/Pratiques commerciales

4 000 procès-verbaux de poursuite judiciaire

■ Ces opérations ont touché les secteurs de production, des services, de vente en gros et détail et les infractions ayant trait notamment au «non-affichage de prix», au «défaut de facturation» et à «l'exercice sans registre du commerce».

Par Lotfi T.

Les brigades de contrôle des pratiques commerciales de la wilaya de Tlemcen ont effectué, l'année dernière, 26 000 interventions soldées par 4 000 procès-verbaux de poursuite judiciaire, a-t-on appris du directeur de wilaya du commerce.

Ces opérations ont touché les secteurs de production, des services, de vente en gros et détail et les infractions ayant trait notamment au «non-affichage de prix», au «défaut de facturation» et à «l'exercice sans registre du commerce».

Le montant des amendes a augmenté pour atteindre 17 millions DA, selon Amrou Helaili qui a indiqué que l'activité de l'année 2014 a été marquée par une couverture en matière de contrôle qui s'est multipliée par trois par rapport aux années précédentes

grâce au déploiement des brigades sur le terrain. Dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, les mêmes brigades ont mené 1 300 interventions où 157 procès-verbaux ont été dressés, selon le même responsable qui a rappelé les efforts déployés l'année dernière dans la wilaya en collaboration avec des instances concernées pour éradiquer les points de vente anarchiques et les remplacer par des espaces commerciaux adéquats dotés de toutes les commodités nécessaires. Un grand nombre de ces points de vente ont été éradiqués au chef-lieu de wilaya permettant l'évacuation des trottoirs occupés par les vendeurs et le rétablissement de la circulation gênée auparavant dans certaines artères, notamment la rue «Sidi Boumédiène», le boulevard «Benchakra» et la rue «Ibn Khaldoun».



La place «El Bachir El Ibrahimy» au centre-ville de Tlemcen a été évacuée après avoir été exploitée illicitement par des dizaines de marchands ayant dressé des tentes et des tables anarchiques pour étaler des produits dont des effets vestimentaires pour femmes. L'opération a permis de récupérer la place et de la reconverter en jardin et les indus occupants ont bénéficié de carrés au sein du centre commercial de Sidi Lahcen. Le même responsable a signalé l'ouverture de 11 marchés en 2014 au profit de 440 jeunes chômeurs. L'opération d'assainissement du commerce extérieur, ayant ciblé 129 opéra-

teurs activant dans le domaine de l'importation au niveau de la wilaya, s'est soldée par l'inscription de 16 importateurs dans la liste nationale des fraudeurs pour défaut de facturation ou de registre du commerce, selon Helaili.

En coordination avec des services du commerce à travers le pays, la direction du secteur de Tlemcen a gelé l'activité de 110 commerçants venus d'autres wilayas pour fausses déclarations et activités non conformes à celles inscrites sur leur registre du commerce dans leur wilaya d'origine

L. T./APS

Formation professionnelle à Ouargla

Plus de 6 000 places pédagogiques pour la prochaine session

Quelque 6 095 places pédagogiques sont prévues à Ouargla pour la prochaine session de la formation professionnelle (mars 2015), a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale du secteur. Les postes de formation programmés sont de différents types, dont la formation résidentielle, les cours du soir, la formation passerelle et la formation qualifiante, a déclaré le directeur du secteur, Abderrazak Zekour. Il a été décidé de réserver également quelque 1 800 places pour la formation de la femme au foyer, une formation qui

a connu ces dernières années un engouement «certain», en zones urbaines et rurales, grâce à l'aide octroyée par l'Etat afin de permettre à la femme d'obtenir un métier et de renforcer ses chances de créer un foyer productif appelé à contribuer à son tour au développement de l'économie nationale, a-t-il indiqué.

Ce responsable a révélé que plusieurs spécialités ont été ouvertes, depuis septembre 2013 dans le domaine des hydrocarbures, permettant aux entreprises nationales activant dans le domaine d'accueillir des centaines de

jeunes apprentis. Le secteur compte dans la wilaya quinze centres de formation, quatre Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 1 Institut de la formation et de l'enseignement professionnels, 11 établissements privés agréés, totalisant une capacité d'accueil de 6 900 places pédagogiques. Il compte aussi un centre régional d'enseignement professionnel à distance et 9 internats d'une capacité globale de 900 lits, selon les statistiques du secteur.

Nawel O.

Djelfa

Une production de plus de 159 000 quintaux d'olives

Une production de 159 860 quintaux d'olives a été réalisée, dans la wilaya de Djelfa, au titre de la campagne oléicole 2014-2015, achevée dernièrement, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette récolte, engrangée sur une superficie productive de 5 481 ha, d'une oliveraie estimée à 10

000 ha, se répartit à raison de 122 640 qx d'olives destinés à la trituration, et de 37 220 qx d'olives de table, a-t-on détaillé de même source. Parallèlement, il a été signalé une production de près de 18 600 hectolitres d'huile d'olive, durant cette saison, une quantité qui reflète si besoin est «le bond qualitatif réalisé, ces dernières années, par la filière oléicole à

Djelfa, qui enregistre un engouement sans précédent de la part des agriculteurs locaux», estime-t-on à la DSA.

Pour preuve de cet engouement, le verger oléicole de la wilaya ne dépassait pas les 150 ha en l'an 2000. Il est actuellement de près de 11 000 ha, a-t-on indiqué. Pour encourager cet élan pour la filière, la DSA a organisé,

en décembre dernier, Une Journée de l'olive, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la wilaya.

Cette fête locale, dédiée à l'olive et à l'olivier, avait réuni de nombreux producteurs de la filière, des agriculteurs, des opérateurs du secteur, et des étudiants en agriculture, rappelle-t-on.

Amar B.

Relizane

La production de gaz butane augmentée

Le centre enfûteur de gaz butane de la wilaya de Relizane a augmenté, au mois de janvier en cours, sa production de 6 000 à 7 400 bonbonnes/jour, a-t-on appris mardi de l'inspecteur de sécurité industrielle à la circonscription de gaz de pétrole liquéfié (GPL) de Chlef relevant de Naftal.

L'augmentation de la production répond à la forte demande surtout avec la vague de froid qui sévit dans la région, a indiqué Hadj Benyamina à l'APS, en marge d'une cam-

pagne de sensibilisation sur la bonne utilisation des bonbonnes de gaz.

Le même responsable a ajouté que la quantité précitée est distribuée dans de «bonnes conditions et satisfait actuellement tous les besoins», ajoutant que des mesures ont été prises pour accroître la capacité de production à 10 000 bonbonnes/jour si la nécessité l'exige.

Les bouteilles de gaz sont distribuées au niveau de la wilaya à partir du centre enfûteur

de Relizane et le dépôt de stockage et distribution de Oued Rhiou, a-t-on signalé. Naftal mobilise 15 camions de transport des bouteilles de gaz butane vers les villages et les zones éloignées de la wilaya. La caravane de sensibilisation sur le bon usage du gaz butane, lancée par la section GPL de Chlef, est arrivée mardi à Relizane. La campagne de sensibilisation poursuivra son périple mercredi dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on souligné.

Kader H.

Biskra
Inauguration
d'une gare
routière à
Tolga

LE MINISTRE des Transports, Amar Ghoul, en visite dans la wilaya de Biskra, a procédé au cours de sa tournée, à l'inauguration d'une gare routière à Tolga et inspecté le projet de transfert de la voie ferroviaire en dehors de la ville de Biskra et le chantier d'une nouvelle aérogare à l'aéroport Mohamed-Khider.

Profitant de sa présence dans l'enceinte aéroportuaire, le ministre s'est enquis de la situation d'une famille arrivée de Paris (France) sur un vol d'Air Algérie mais dont les bagages, partiellement détériorés, sont arrivés sur un autre vol. Cet incident lui a donné l'occasion d'instruire sur place les responsables concernés à l'effet d'éviter de tels désagréments aux voyageurs.

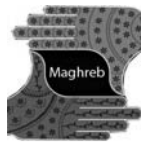
Le ministre a insisté, à chacune des étapes de sa visite, sur l'importance de la qualité du service et sur la nécessité de prévoir, dans les différentes

infrastructures de transport, tous modes confondus, des espaces d'accueil, de traitement des bagages, une poste et une pharmacie. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a indiqué que 97% du mouvement de voyageurs et de marchandises se fait par route d'où, selon lui, la nécessité de promouvoir «rapidement» le transport par rail.

La pression sur le réseau routier «ne doit pas se poursuivre car elle sera extrêmement onéreuse pour le secteur en termes de coûts d'entretien et maintenance des différents axes routiers du pays», a estimé Ghoul au cours de l'inspection du projet de déplacement de la voie ferrée du centre-ville vers la périphérie.

Pour remédier à la saturation du réseau routier national, le gouvernement, a encore fait savoir le ministre, a conçu un programme de réalisation de 12 500 km de voies ferroviaires dans les régions du Nord, du Sud et des Hauts-plateaux.

R.R.



Tunisie

Les suggestions de l'UGTT pour le prochain gouvernement

Le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail, Anouar Ben Gaddour, a déclaré à l'agence TAP que l'Union avait élaboré un document comportant une liste de ses attentes vis-à-vis du prochain gouvernement et un ensemble de mesures urgentes concernant les différents domaines politiques, économiques et sociaux.

Par Ahmed F.

Il a annoncé que l'organisation a présenté dans ce document plusieurs suggestions pour les trois premiers mois du mandat du prochain gouvernement qui travaillera dans la stabilité de manière à pouvoir accélérer le traitement des dossiers prioritaires.

Outre les mesures urgentes, le responsable syndical a souligné l'importance d'adresser «des messages rassurants au peuple» et surtout aux citoyens des régions frontalières et de l'intérieur, d'accorder la priorité aux projets régionaux de développement restés en suspens et de lancer des commissions spé-

ciales de réforme des systèmes éducatif et de santé.

Il a considéré que la réussite du projet de développement ne pourrait se réaliser qu'en mettant en application le contrat social à travers un dialogue participatif et continu qui traite tous les dossiers et auquel contribuent toutes les composantes politiques et de la société civile ainsi que les compétences nationales.

Concernant ses attentes aux plans sécuritaire et politique, l'UGTT appelle à accélérer l'adoption de la loi antiterroriste après sa révision par une commission ad hoc, à dévoiler la vérité sur l'assassinat des deux martyrs Chokri Belaid et Mohamed Brahmi et à élaborer



Ph. : DR

une stratégie de lutte contre la violence et le terrorisme. L'organisation syndicale met l'accent sur l'impératif de protéger les institutions, les citoyens et les biens et de cesser la politique des deux poids deux mesures dans le traitement des questions d'ordre sécuritaire, d'œuvrer au règlement définitif du dossier des martyrs et bles-

sés de la révolution, d'établir une nouvelle politique extérieure, d'élaborer des conventions de coopération stratégique avec l'Algérie et la Libye et d'ouvrir sérieusement le dossier de la dette. L'UGTT revendique également la neutralité des mosquées, l'administration, les entreprises économiques et les établissements éducatifs, universi-

taires et culturels vis-à-vis de la politique et des activités partisanses et de trancher la question des hommes d'affaires interdits de voyager. Les attentes économiques de l'UGTT consistent en l'élaboration d'un budget complémentaire comportant des mesures urgentes contre la fuite fiscale, la révision de l'impôt sur le revenu et la suppression du prélèvement de 1pc sur les salaires annuels supérieurs à 20 mille dinars.

Les attentes sociales de la Centrale syndicale consistent en la création d'un conseil national du dialogue social, l'application de tous les accords signés avec l'UGTT pour améliorer le climat social, la préservation du pouvoir d'achat, la lutte contre le phénomène de contrebande, la mise en place d'une commission nationale supérieure de réforme du système éducatif et l'amélioration des prestations sanitaires surtout dans les régions de l'intérieur, outre l'annonce officielle du démarrage des négociations entre l'UGTT et le gouvernement concernant la Fonction publique.

Zaid G./APS

A. F./agence

Libye

Un responsable de l'Opep porté disparu

Un responsable libyen de l'Opep est toujours porté disparu cinq jours après son enlèvement à Tripoli, livrée à des milices rivales, affirme la compagnie nationale de pétrole (NOC).

Toujours aucune trace de Samir Salim Kamal, un ingénieur chargé de la planification et du suivi au sein de la NOC et qui représente son pays à l'Opep, victime d'un enlèvement jeudi alors qu'il quittait les locaux de la compagnie à Tripoli. Ses amis affirment l'«avoir aperçu pour la dernière fois jeudi après-midi alors qu'il quittait le siège de la NOC» dans le centre de la capitale, a indiqué un responsable de la compagnie libyenne cité par l'AFP.

Ce rapt n'a pas encore été revendiqué et la famille de cet ingénieur n'a pas de nouvelles de lui depuis le jour de l'enlèvement et affirme ne pas connaître ses ravisseurs, a encore indiqué ce responsable. La Libye est membre de l'Opep et le libyen Abdallah al Badri en est le secrétaire général. Les enlèvements de Libyens ou d'étrangers sont fréquents dans ce pays plongé dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Maammar Kadhafi au terme de huit mois de conflit en 2011. Livré à des milices rivales, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un proche des miliciens islamistes de Fajr Libya (Aube de la Libye) et l'autre reconnu par la communauté

internationale, siégeant à Tobrouk, près de la frontière égyptienne. L'industrie pétrolière libyenne est durement affectée par cette situation. Avant les événements de 2011, la production s'élevait à plus de 1,5 million de barils par jour, représentant 95% des exportations du pays et 75% de ses revenus. Mais la production est tombée à quelque 350 000 barils par jour en décembre alors qu'une coalition de milices, notamment islamistes, a lancé une offensive meurtrière pour s'emparer de terminaux pétroliers dans l'Est libyen. L'armée a repoussé cet assaut, qui a provoqué des incendies dans des réservoirs pétroliers au terminal d'Al-Sedra.

Mauritanie

Un taux de croissance significatif, selon la Banque mondiale

Le président de la République, Mohamed Ould Abdel Aziz a reçu en audience, au Palais présidentiel à Nouakchott, M^{me} Verra Sangoye, directrice générale des opérations de la Banque mondiale chargée de la Mauritanie et de nombreux pays africains de la sous-région, qui prend part à la conférence de haut niveau sur la transparence et le développement durable en Afrique, qui a débité à Nouakchott sous le haut patronage du président de la République.

A sa sortie d'audience, la directrice générale a fait la déclaration suivante à l'AMI : «J'ai transmis au président de la République les vœux et salutations du président de la Banque mondiale et de l'ensemble des membres du groupe pour le rôle qu'il joue dans la région et son incidence positive sur la sécurité et la paix dans la sous-région».

La Mauritanie est l'un des pays africains qui a enregistré un taux de croissance significatif au vu de la conjoncture à raison de 7%, et nous avons parlé de la nécessité de garder cette croissance, mais de s'assurer que ce taux de croissance est inclusif.

Comme vous le savez, l'initiative du président de la République d'organiser cette conférence de haut niveau sur la transparence et le développement durable en Afrique et d'émettre la déclaration de Nouakchott sur la transparence dans le secteur de pêche reflètent l'importance de ce secteur qui joue un rôle primordial dans le développement, tout comme le secteur des mines, au vu de la présence remarquable des femmes dans ce secteur et de sa contribution dans la création d'opportunités d'emploi. Je crois que la question posée maintenant c'est

comment faire du secteur de la pêche un levier de développement durable.

Dans le cadre de nos discussions sur l'inclusion du développement, nous avons parlé de la participation progressive de la femme et sa présence dans le gouvernement, et en tant que femme, je félicite la femme mauritanienne pour ce qui a été réalisé dans ce cadre, cela encourage les femmes de toutes tranches d'âge pour participer à la vie politique, notamment la politique foncière qui est d'un intérêt particulier en Mauritanie.

Je pense également que tous ces efforts vont renforcer la coopération distinguée entre la Banque mondiale et la Mauritanie et particulièrement avec le président de la République et le gouvernement mauritanien. L'entretien avec le président de la République a porté aussi sur le secteur des mines et des infrastructures

précisant dans ce contexte que la Mauritanie, dans le cadre de l'OMVS, envisage de partager l'énergie avec le Mali et le Sénégal dans le cadre du projet Panda et qu'il y a également un autre projet d'exportation de l'énergie vers le Sénégal, tous ces projets ont été évoqués avec le président de la République.

Le président de la République m'a confirmé que le rythme d'exécution de ces projets sera accéléré, en collaboration avec les partenaires au développement, mettant l'accent sur l'importance de l'énergie dans la sous-région et du rôle que jouent les gouvernements et les partenaires au développement dans ce cadre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires économiques et du Développement.

R.M.



Otages japonais de l'EI

Le Japon active tous les canaux pour gagner une «bataille contre le temps»

■ Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a donné mercredi l'ordre à son gouvernement d'activer tous les canaux internationaux pour faire libérer deux ressortissants de son pays menacés d'exécution par le groupe Etat islamique (EI), qui lui a posé mardi un ultimatum de 72 heures.

Par Ali O.

«C'est une difficile bataille contre le temps, mais j'ai enjoint aux ministres de faire tous les efforts pour obtenir la libération des deux otages en employant tous les canaux diplomatiques et autres voies possibles» a déclaré le Chef du gouvernement nippon qui a de nouveau juré de «ne pas céder aux menaces des terroristes». Tout juste rentré d'Israël après un séjour écourté au Moyen-Orient, M. Abe venait de présider une réunion avec ses équipes. «J'ai rencontré le président palestinien Mahmoud Abbas et je lui ai demandé sa coopération», a expliqué à la presse M. Abe qui dit avoir fait de même avec les dirigeants d'Égypte, de Jordanie et de Turquie via des entretiens téléphoniques. «Ils m'ont assuré de faire de leur mieux pour trouver une issue favorable», a poursuivi le Premier ministre, visiblement tendu et prudent dans le choix de ses mots. L'organisation djihadiste a prévenu mardi qu'elle exécuterait les Nippons Haruna Yukawa et Kenji Goto à moins que ne lui soit versée dans les 72 heures une rançon de 200 millions de dollars, montant égal à l'aide non militaire promise par M. Abe aux pays affectés par l'offensive de l'EI qui s'est emparé de larges pans de territoire en Syrie et en Irak. Le Japon, qui a confirmé mercredi l'identité des deux hommes, a immédiatement réagi avec fermeté pour exiger la libération «immédiate» des otages. Les Etats-Unis ont eux aussi demandé qu'ils soient relâchés sur-le-champ, «soutenant pleinement»



son allié nippon. L'authenticité de la vidéo postée par l'EI n'a pu être formellement établie, mais la mise en scène rappelle celle de précédentes vidéos dans lesquelles l'EI avait revendiqué l'exécution de deux journalistes et trois humanitaires occidentaux, enlevés en Syrie. D'aucuns soulignent cependant des bizarreries, comme la direction divergente des ombres des deux otages prétendument filmés au soleil ainsi que les mouvements asynchrones de leurs tuniques en apparence agitées par le vent. Des spécialistes japonais supputent qu'il s'agit d'un montage et que le tournage a pu avoir lieu en plusieurs fois, à l'intérieur, avec

des éclairages artificiels. Le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, a indiqué que Tokyo «vérifiait la vidéo». Il a ajouté qu'une cellule de crise avait été installée en Jordanie où est dépêché un vice-ministre des Affaires étrangères, Yasuhide Nakayama. La chaîne de TV NHK dit quant à elle s'être entretenue par messagerie

en ligne avec un «porte-parole d'EI» qui «de facto reconnaît les faits» et ajoute à propos de la rançon exigée: «ce n'est pas que l'on ait besoin d'argent. Il ne s'agit pas d'un combat économique, c'est un combat psychologique». Face à ce défi, le Japon a aussi sollicité mardi l'aide de la France sur ce dossier qui «rappelle à l'archipel que le terroris-

me n'est pas lointain», comme le souligne la presse de mercredi. Le ministre des Affaires étrangères, Fumio Kishida, a téléphoné mardi soir à son homologue hexagonal, Laurent Fabius, qui s'est engagé à agir «en étroite collaboration avec les autorités nippones pour parvenir à une solution la plus rapide possible», selon les diplomates nippons. Les deux otages étaient entrés en Syrie durant l'été et l'automne derniers, et le contact avait été perdu avec eux depuis plusieurs semaines. L'un d'eux, identifié comme Haruna Yukawa, 42 ans, était apparu dans une précédente vidéo diffusée en août dans laquelle on le voyait être brutalement interrogé par ses ravisseurs, vraisemblablement dans la province septentrionale d'Alep. Il dirige une petite firme appelée Private Military Company (PMC) dont la mission est «de secourir des Japonais à l'étranger». Le second otage, Kenji Goto, né en 1967, est un journaliste indépendant qui fournissait des reportages sur le Moyen-Orient aux chaînes de télévision japonaises. Il était aussi actif dans le domaine humanitaire, selon Hiromisa Nakai, porte-parole du Comité japonais de l'Unicef: «M. Goto a travaillé dur au service des enfants dans le monde islamique».

A. O.

Terrorisme

La Turquie encore pointée du doigt dans la lutte contre les filières jihadistes

Le bref séjour en Turquie de la compagne d'un des auteurs des attentats meurtriers de Paris et sa fuite en Syrie ont ravivé les critiques et les doutes sur l'efficacité des contrôles mis en place par Ankara et sa volonté de lutter contre les filières jihadistes.

«Il est toujours possible de trouver un passage». L'aveu vient du chef de la diplomatie turque, Mevlüt Cavusoglu. Il éclaire le casse-tête auquel son pays est confronté pour surveiller les 900 km de sa frontière syrienne et, plus encore, repérer les recrues du groupe Etat islamique (EI) dans le flux des réfugiés qui fuient la guerre.

Un bref passage sur la ligne de démarcation entre les deux pays au sud de Sanliurfa (sud-est) suffit pour s'en convaincre. Traverse à peu près qui veut.

Entre chaque poste de garde, un simple grillage de 2 m de haut court sur des kilomètres le long d'un chemin de terre. Si elle a sorti ses blindés autour de Suruç, face à Kobané assiégée, l'armée turque y est bien plus discrète lorsqu'on s'éloigne vers l'est.

Quelques billets verts, un peu de détermination et des tenailles suffisent souvent pour y forcer le passage, dans un sens comme dans l'autre...

En septembre, des milliers de Kurdes syriens ont réussi en quelques heures à ouvrir neuf brèches entre Suruç et Akçakale pour se réfugier sur le sol turc. Et des milliers d'étrangers ont rallié l'EI en faisant le chemin inverse, avec la même facilité.

«L'autoroute du jihad» qui traverse la Turquie reste donc grande ouverte. La compagne d'Amedy Coulibaly, un des trois jihadistes abattus par la police française, l'a encore empruntée pour se faufiler en Syrie le 8 janvier.

Quand la France a lancé un avis de recherche visant Hayat Boumeddiene, la jeune femme était déjà hors de portée des autorités turques. Sa fuite a toutefois bien embarrassé Ankara, à nouveau contraint de se défendre de toute légèreté de ses services.

«Est-ce la faute de la Turquie si elle a une frontière avec la Syrie ?», s'est agacé le Premier ministre Ahmet Davutoglu, «on ne peut pas traiter des gens comme des terroristes simplement au vu de leur nom». «Ils nous parlent de gens qui traversent la Turquie. Ils devraient d'abord apprendre à contrôler leurs passeports quand ces gens quittent leur pays», a répliqué le président Recep Tayyip Erdogan en visant directement la France.

Ankara a musclé à l'automne son dispositif antijihadiste et présente à qui en doute un bilan impressionnant: 7 200 étrangers interdits d'entrée et 1 150 autres expulsés.

Ses alliés en conviennent, après de nombreux «couacs», la coopération s'est améliorée.

«Ils font des efforts pour mieux contrôler les entrées, notamment dans les aéroports», note un expert européen. «A cause de nos pressions politiques, ils échangent. Mais au coup par coup. On est encore loin du niveau nécessaire».

«Ce problème sera mieux traité

par les pays d'où viennent les jihadistes que par ceux par lesquels ils transitent», plaide en retour une source gouvernementale turque, «il est injuste d'en faire porter la responsabilité à la seule Turquie, nous faisons le maximum».

Malgré les promesses de collaboration, la suspicion reste de mise. Les Occidentaux se souviennent que, soucieux de faire tomber rapidement sa bête noire Bachar al-Assad, M. Erdogan a longtemps soutenu les rebelles radicaux, dont ceux du groupe Etat islamique.

Aujourd'hui encore, ils restent convaincus qu'Ankara ferme encore largement les yeux sur les activités jihadistes. «Les Turcs croient que l'EI ne les attaquera pas parce qu'ils sont sunnites, comme eux», note un diplomate occidental, «ils se trompent lourdement».

Un récent rapport des services de renseignement turcs révéla par la presse a chiffré à au moins 3.000 le nombre de Turcs liés à l'EI. Bien plus que les 500 à 700 évoqués officiellement par les autorités.

«La Turquie est devenue le sanctuaire de cellules dormantes d'organisations terroristes», a mis en garde le chef du principal parti turc d'opposition, Kemal Kiliçdaroglu.

L'attentat-suicide qui a tué le 6 janvier un policier à Istanbul semble avoir confirmé ce risque. Après avoir d'abord suspecté un groupuscule d'extrême-gauche turc, la police a établi que la kamikaze était une Russe rentrée de Syrie où elle avait combattu avec son mari pour le groupe Etat islamique.



Points chauds

Pondération

Par Fouzia Mahmoudi

Un dirigeant politique dans une démocratie peut-il employer n'importe quel terme dans le seul but de marquer les esprits ou doit-il s'astreindre à une réserve et à un recul réfléchi. Car si l'on peut dire n'importe quoi, alors Manuel Valls a eu raison d'utiliser le mot «apartheid» pour décrire la situation de la France. Mais s'il avait dû prendre du recul et réfléchir un peu plus au sens des mots peut-être aurait-il réalisé que la situation des Français d'origine étrangère ne se rapporte nullement à la situation qu'ont vécue les noirs sud-africains ou que vivent aujourd'hui les Palestiniens. Les jeunes de banlieue ont-ils besoin de laisser-passer pour se déplacer dans différentes zones du pays. Sont-ils parqués dans leurs banlieues incapables dans sortir, sont-ils réduits par une politique d'État à n'exercer qu'un certain nombre de métiers, sont-ils interdits dans les transports en commun ? Le problème avec l'exagération est qu'en général elle finit par appauvrir le propos que l'on veut défendre. Manuel Valls aurait été plus inspiré de parler des problèmes qui rongent certaines banlieues, et certaines communautés tout en restant dans la mesure et sans sombrer dans un excès grotesque. A n'en pas douter de nombreux Palestiniens vivant dans les territoires occupés et devant, eux, se soumettre chaque jour à d'innombrables contrôles pour se rendre au travail ou pour rentrer chez eux, auraient à redire de la dénomination de Manuel Valls, pourtant Premier ministre de la France et ainsi porteur d'une responsabilité dans le choix de ses mots. Y a-t-il en France des difficultés d'intégration, pour une frange, des Français d'origine étrangère, sans aucun doute. Y a-t-il de la part de certains Français un racisme latent qui peut parfois rendre la vie quotidienne difficile, sans aucun doute. Y a-t-il des incompréhensions culturelles qui peuvent mettre à mal le vivre ensemble, sans aucun doute. Mais peut-on aujourd'hui parler d'un racisme institutionnel, qui serait alors même représenté par le gouvernement que Manuel Valls chapeaute, certainement pas. Alors pourquoi ce dernier tente-t-il de créer une situation plus conflictuelle qu'elle ne l'est dans la réalité. Pour se targuer de «parler vrai», pour se donner l'image auprès des électeurs d'homme politique courageux ? Il n'y a pas de courage dans l'excès, mais de l'irresponsabilité pour un dirigeant politique dont le maître-mot devrait au contraire être «pondération».

F. M.



Icône du cinéma algérien

Ultime hommage à l'artiste Fatiha Berber

■ Artistes et fans étaient nombreux à venir dire adieu à une grande artiste qui a marqué aussi bien le monde du théâtre que celui de la télévision.

Par Katia L. /APS

Un dernier hommage a été rendu lundi au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, à Fatiha Berber, décédée vendredi, à Paris, à l'âge de 70 ans. Farida Saboundji, Nadia Taalbi, Mustapha Preur et bien d'autres encore, tous émus et affligés par la disparition d'une étoile du cinéma algérien ont évoqué les qualités de la défunte.

La ministre de la Culture a salué le parcours «riche» de l'artiste rappelant les sacrifices qu'elle a consentis au service de l'art. Sid Ali Bensalem qui a participé avec la défunte dans plusieurs films, à l'instar «La nostalgie» (2011) et «Dérive» (2012), s'est dit affligé par la perte de celle qui fut «une véritable mère». Pour sa part, Badis Foudala, avec lequel Fatiha Berber a joué dans «Sur le quai de la vie» (2014), a déploré la «situation actuelle de l'acteur algérien», estimant nécessaire de «pérenniser la mémoire des grands acteurs». La productrice Baya El Hachemi a pour sa part salué le professionnalisme dont la défunte avait fait preuve dans les diffé-

rentes œuvres qui les avaient réunies, à l'instar du feuilleton «El-kilada» (le médaillon), rappelant que Fatiha Berber avait d'«énormes ressources» regrettant que la production nationale restait «très faible par rapport à d'autres pays voisins».

D'autres artistes à l'instar d'Arselane, Nawel Zaater ou Lynda Yasmine, qui ont joué aux côtés de la défunte dans de nombreuses œuvres télévisées dont des feuilletons, ont tous mis en exergue le haut sens artistique et les qualités de la défunte, qui lui ont valu l'amour et le respect de tous les artistes notamment des plus jeunes.

Née en 1945 à Alger, Fatiha Berber, de son vrai nom Fatiha Blal, avait débuté sa carrière en 1959 avec le chant, dans l'orchestre de Meriem Fekkaï, avant de rejoindre quelques mois plus tard, le conservatoire d'Alger dans la section «Art dramatique».

La comédienne a été choisie la même année par le réalisateur Mustapha Gribi pour un rôle dans la pièce «Les femmes savantes», une adaptation de l'œuvre de Molière. Au lendemain de l'indépendance, elle a continué à incarner des rôles au



Ph.: DR

théâtre, dont «Le cercle de la craie caucasien» de Brecht et «L'homme aux sandales de caoutchouc» de Kateb Yacine. Elle décrochera plusieurs autres rôles aux côtés de Rouiched et Benguettaf. La défunte qui a présidé l'association «Les amis de Rouiched» a travaillé aussi avec nombre de réalisateurs comme Djamel Bendeddouche, Yahia Deboub, Hadj Rahim et le défunt Djamel Fezzaz dans le film «La gazelle» et le feuilleton

«Al massir» et d'autres. Fatiha Berber compte à son actif d'autres participations dans le monde du cinéma avec Merzak Allouache dans «L'autre monde» en 1994, tout comme elle est apparue dans des films étrangers alors qu'elle séjournait en France durant les années 90 dont le film «Rai» de Thomas Gilou en 1996, le film «Cent pour cent arabica» de Mahmoud Zemouri.

K. L. /APS

Le répertoire musical de Beethoven sera revisité

Christian Leotta en concert à Alger

Le célèbre pianiste italien Christian Leotta sera produit à Alger en février où il animer une soirée artistique au grand bonheur des férus de la musique classique.

Cette soirée sera une occasion pour revisiter des œuvres de Beethoven. Invité par l'Institut culturel italien d'Alger, Christian Leotta animera deux soirées. La première est prévue pour le trois et la deuxième pour le cinq février prochain au niveau de l'Auditorium de la Radio algérienne.

L'Institut culturel italien d'Alger continue d'assurer des activités artistiques au sein de son établissement. Des représentations théâtrales, des projections cinématographiques, des rencontres littéraires sont organisées au cours de l'année. Le programme culturel organisé par cette institution en 2015

sera ouvert avec un style musical très apprécié. Il s'agit d'une soirée qui marquera l'assistance par les capacités techniques de l'animateur de cette soirée. Il s'agit du célèbre pianiste italien Christian Leotta qui s'invite pour la première fois en Algérie. C'est dans le cadre d'une soirée artistique de haut niveau que ce grand pianiste visite notre pays. Jeune pianiste italien Christian Leotta a été décrit comme un des principaux solistes de Beethoven de notre temps. L'affinité de Christian à la musique de Beethoven a été unanimement grâce à sa technique prodigieuse utilisé pour mieux exprimer la poésie de la musique de Beethoven et sa capacité à vraiment saisir l'attention à des moments inattendus. Il a entrepris une série de récitals englobant l'en-

semble du corpus des 32 sonates pour piano de Beethoven. Il a effectué seize cycles avec succès, notamment dans les capitales internationales de la musique telles que Madrid, Mexico, Montréal, Lima, Vancouver, Venise, la ville de Québec et Rio de Janeiro, pour laquelle le Président italien, Carlo Azeglio Ciampi, lui a décerné en 2004 la prestigieuse Médaille du Président. Après le succès extraordinaire de ses performances live de Beethoven, en 2007 Atma Classique a signé avec Christian Leotta pour enregistrer l'ensemble du corpus des 32 sonates pour piano dans une collection de cinq ensembles de deux CD, publié entre 2008 et 2014.

Abla Selles

L'Institut Cervantès d'Alger Le groupe Zoobazar se produira le 29 janvier

L'AMBASSADE d'Espagne en Algérie, en collaboration avec l'Institut Cervantès d'Alger, organise le concert du groupe espagnol Zoobazar et ce, le 29 janvier.

Le Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale sera l'hôte de l'événement, qui se déroulera à partir de 19h. L'entrée se fera sur invitations, qui seront à récupérer à l'accueil de l'Institut Cervantès à partir de demain. Groupe des musiques du monde, Zoobazar compte des membres et des influences éclectiques, à l'image du musicien palestinien-allemand, Amir-John Haddad.

R.C.

Festival maghrébin de la musique andalouse à Koléa

Des soirées de haute facture

Des soirées de haute facture ont été animées par des artistes algériens et d'autres venus des pays voisins.

Cette manifestation artistique qui prouve de plus en plus la valeur des associations culturelles et artistiques dans la promotion de la musique andalouse se veut une occasion pour présenter de nouveaux talents et assurer le contact entre les professionnels et les artistes en herbe.

Les familles de Koléa et des villes voisines n'ont pas raté cette occasion malgré le froid pour assister aux spectacles. Même s'ils n'étaient pas nom-

breux mais ils ont salué les participants et applaudi chaleureusement les jeunes artistes.

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a affirmé lors de cette occasion que cette manifestation constituait «une occasion pour découvrir de jeunes talents». La sixième édition du Festival culturel maghrébin de musique andalouse, prévu du 15 au 20 janvier, a été marquée par un hommage à cheikh Sadek Bejaoui, maître incontesté de la chanson andalouse, décédé en 1995 à l'âge 88 ans et à Nardjess, interprète de la chanson hawzi.

L.B.

Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger
Jusqu'au 23 janvier : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier : 6e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier : 7e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier : 6e Festival international d'art contemporain.

Galerie «L'Art à part»
Jusqu'au 31 janvier : Exposition du photographe Hocine Zaourar

Maison de la culture de Tiaret
Du 18 au 24 janvier : Festival national de la chanson engagée

Zone Tisrass (Djanet)
Jusqu'au 21 janvier : Exposition d'artisanat et soirées artistiques. Sous le slogan «L'artisanat au service de la promotion touristique du Sahara»

Galerie d'arts Aïcha-Haddad
Jusqu'au 22 janvier : Exposition de peinture de l'artiste Djilali Salhi.

Salle El-Mouggar
Jusqu'au 31 janvier : En partenariat avec l'AARC, projection du film L'Héroïne de Cherif Aggoun, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h.
Jeudi 22 janvier à 18h : Pièce théâtrale Sassia et El Bahi de la coopérative culturelle Afkar wa Founoun de Sétif.

Coup-franc direct



A qui la faute ?

Par Anouar M.

Un véritable fiasco, c'est le seul qualificatif qui sied à la participation de la sélection nationale de handball au Mondial de la discipline. Les Verts ont perdu jusque-là, trois rencontres et devraient s'incliner pour la suite du parcours surtout qu'ils affronteront les équipes de la France et de la Tchèque qui sont considérées comme des équipes favorites pour le sacre en plus de la Suède. A qui incombe la faute donc après ce visage décevant que nous a montré le Six national, alors qu'on s'attendait à un meilleur rendement et à défendre son statut de champion d'Afrique. Il ne faut pas jeter la responsabilité uniquement aux joueurs après cet échec mais il faudrait quand même situer les responsabilités de tout un chacun. Pourtant, les Verts avaient bénéficié de toutes les conditions pour une bonne préparation, dont des stages à l'extérieur, des promesses de primes élevées en cas de qualification au second tour. Mais cela ne semble pas avoir suffi aux joueurs et aux membres du staff technique pour se concentrer comme il se doit sur cette compétition. Il faut savoir qu'un Mondial se prépare de tous les côtés, et on a l'impression que les joueurs n'étaient pas vraiment prêts psychologiquement pour ce tournoi. La FAHB a aussi sa part de responsabilité, surtout que ses membres étaient aux abonnés absents lors de ce Mondial et n'ont pas apporté leur soutien à l'équipe.

A. M.

Ligue 2 Mobilis (16^e journée)

L'USM Blida solide leader

L'USM Blida a bien entamé la phase retour du Championnat d'Algérie de L2 Mobilis de football en battant petitement l'ESM Koléa (1-0) mardi lors de la 16^e journée conservant ainsi ses cinq points d'avance sur son poursuivant direct le RC Relizane, qui a disposé du WA Tlemcen (1-0), tandis que la lanterne rouge l'AB Merouana a enfin gagné.

Les Blidéens ont débuté la manche retour de la compétition comme ils l'ont terminée par une précieuse victoire, la neuvième de la saison. Un but précoce de leur baroudeur Mustapha Melika (5') a permis aux hommes de Kamel Mouassa d'engranger les trois points de la victoire. Avec ce résultat, l'USM Blida

garde ses cinq points d'avance sur son dauphin, la surprenante équipe du RC Relizane, qui a bien négocié son retour à son stade fétiche de Zougari en disposant difficilement du WA Tlemcen (1-0) grâce à un but de l'opportuniste Hichem Belmghith.

La bonne opération de la journée est réalisée par le CRBAF qui se hisse à la troisième place à la faveur de sa victoire arrachée en toute fin de partie contre l'AS Khroub (1-0) grâce à un but de Daira (90+4). Les autres poursuivants : la JSM Béjaïa, l'O Médéa, l'US Chaouia et le DRB Tadjanent ont connu des fortunes diverses. L'OM et le DRBT qui s'affrontaient dans un match pour une place sur le podium n'a pas connu de vainqueur.

Mondial 2015 de handball /Suède-Algérie (27-19)

Les Verts ratent leur troisième sortie

Algérie a raté sa troisième sortie au Championnat du monde-2015 de handball, en s'inclinant logiquement (27-19) mardi à Doha contre une sélection suédoise plus armée qui pense déjà au tour principal de la compétition. Après les Egyptiens et les Islandais, c'est



au tour des Suédois de battre les Verts dans ce groupe C qui, sauf miracle, a livré ses quatre qualifiés, à savoir la Suède, la France, l'Islande et l'Egypte. La confrontation algéro-suédoise a été une occasion pour l'entraîneur national Réda Zeguili de faire tourner son équipe et de donner la chance aux joueurs qui n'ont pas trop joué depuis le début de la compétition. Ainsi, le Sept national a débuté avec Bousmal comme titulaire dans la cage en l'absence de Slahdji, blessé, aux côtés de Boulouf, Filah, Mokrani, Layadi, Berriah et Daoud.

CAN 2015/Groupe C

Les Verts pour la passe de deux

La sélection algérienne de football dispute demain, vendredi, au stade de Mongomo, le deuxième match de la phase des poules de la CAN 2015 face aux Black Stars du Ghana avec l'espoir de l'emporter comme ce fut le cas lors de la première rencontre face à l'Afrique du Sud.



Ph. > DR.

Par Anouar M.

Les Verts qui ont réussi l'essentiel lors de ce premier match face aux Bafana Bafana en empochant les trois points, souhaitent continuer sur cette même lancée et donc prendre option pour la qualification au deuxième tour.

Certes, cette fois-ci la tâche sera plus ardue étant donné qu'il s'agit d'un adversaire plus aguerri et qui dispose d'une armada de professionnels mais surtout qui reste une bête blessée qui a besoin de se reprendre et de sortir de cette situation difficile après la première défaite face au Sénégal.

C'est pour cela que les Fennecs doivent rester très concentrés sur leur sujet et surtout éviter les erreurs du premier match face à l'Afrique du Sud qui ont failli coûter cher à l'équipe qui était menée au score avant qu'elle ne réussisse à se reprendre et à revenir de loin. Le sélectionneur national, le

Français, Christian Gourcuff, a pris note de certaines insuffisances lors du premier match et compte donc prendre ses devants pour ne pas les répéter. Toutefois, il se pourrait que certains joueurs clés ne puissent être au rendez-vous comme cela est le cas du défenseur central, Rafik Halliche, qui souffre des douleurs dues à sa blessure avant l'entame de la compétition. S'il déclare forfait, c'est Boughera qui prendra sa place aux côtés de Medjani, alors que le reste de l'équipe devrait demeurer interchangeable. De son côté, le Ghana ne se laissera pas facilement faire et bataillera ferme pour tenter de se relancer dans la course pour le prochain tour. N'ayant pas digéré la défaite dans les ultimes moments face au Sénégal, les Black Stars feront tout pour l'emporter dans ce match qui devrait enregistrer le retour de Asamoah Gyan qui s'est rétabli après avoir déclaré forfait après qu'on lui eut diagnostiqué le paludisme.

Le Sénégal pour confirmer, l'Afrique du Sud veut se reprendre

Le deuxième match de ce groupe mettra aux prises, le Sénégal à l'Afrique du Sud avec des objectifs distincts aussi. Ainsi, les Lions de la Térangua qui l'ont emporté face au Ghana lors du premier match souhaitent ajouter trois autres points lors de ce match et donc décrocher le billet pour le deuxième tour, alors que l'Afrique du Sud est au pied du mur et se doit de se ressaisir pour espérer continuer l'aventure. Théoriquement, ce sont les Sénégalais qui ont plus de chance de l'emporter alors que les Sud-Africains devront épuiser dans le plus profond de leurs ressources pour espérer se reprendre.

A. M.

Le programme

Vendredi 23 janvier :

Ghana - Algérie à 17h

Afrique du Sud - Sénégal à 20h

Groupe B

Les Aigles de Carthage au pied du mur

La Tunisie sera au pied du mur pour le match d'aujourd'hui comptant pour la deuxième journée de la phase des poules dans le groupe B, en affrontant la Zambie. Les Aigles de Carthage se doivent de l'emporter s'ils souhaitent se qualifier au prochain tour et donc éviter de sortir précocement.

Les Tunisiens qui ont été contraints au nul par le Cap Vert lors du premier match, n'ont pas droit à l'erreur et se doivent de l'emporter face aux Chipolopolo, au risque de se retrouver complètement out de cette compétition. Les poulains de Leekens savent ce qui les attend lors de ce match et entreront avec une volonté de fer pour tenter de prendre

les trois points, malgré le fait qu'il y a quelques frictions dans le groupe dues au fait que certains joueurs n'acceptent pas leur statut de remplaçants.

Cependant, la Zambie ne compte pas se laisser faire aussi surtout après le nul enregistré lors du premier match face à la RDC. Ils essayeront aussi de l'emporter pour éviter toute mauvaise surprise lors des prochains matches qui restent décisifs.

Dans l'autre match de ce groupe, le Cap Vert affrontera la RD Congo avec la ferme volonté de réussir un bon résultat qui lui permettra de prendre option pour la qualification. Malgré le fait qu'elle est considérée comme le petit poucet du groupe,

l'équipe du Cap Vert ne compte pas abdiquer et souhaite donc prouver que le football n'est pas une science exacte et qu'elle peut donc créer la surprise.

Toutefois, cela ne sera pas facile pour elle d'autant plus qu'en face elle aura à faire à une équipe plus expérimentée et qui reste déterminée à l'emporter pour se rapprocher de la qualification au second tour. En tout cas et dans ce groupe, les jeux ne sont pas encore faits et tout reste possible.

A. M.

Programme

Jeudi 22 janvier

Zambie-Tunisie à 17h

Cap Vert-RD Congo à 20h

Ligue 1 Mobilis (16^e journée)

L'ESS revient à un point du MO Béjaïa

L'ESS Sétif, vainqueur de l'USM Alger (3-2) revient à un point du MO Béjaïa, tenu en échec par le NAHD (0-0), lors de la 16^e journée du Championnat de L1 Mobilis disputée mardi et marquée par la bonne opération du MC Oran qui se hisse à la troisième place à la faveur de son succès en déplacement contre la JS Kabylie (1-0). Le MOB, fraîchement sacré champion d'hiver samedi dernier s'est montré incapable de s'imposer sur sa pelouse contre le NAHD malgré une domination territoriale des hommes de Abdelkader Amrani. Un score vierge qui fait les affaires de l'ES Sétif qui ne compte plus qu'un seul point de retard sur le MOB grâce à sa victoire contre l'USM Alger dans l'affiche de cette journée. Les champions d'Afrique qui restaient sur une surprenante défaite à domicile face au MC Oran (1-0) en match retard, se sont bien repris en

dominant le championnat sortant. Un doublé de sa nouvelle recrue Dagoulou et un troisième de l'ex-ussmiste Ziaya ont scellé la victoire setifienne. La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du MC Oran qui monte sur la troisième marche du podium grâce à sa victoire en déplacement contre la JS Kabylie (1-0). Un but de Hichem Chérif à la 25^e minute a permis aux hommes de J.-M. Cavalli de signer leur septième victoire de la saison confirmant ainsi le succès remporté samedi dernier contre l'ES Sétif (1-0) en match de mise à jour du calendrier. En revanche, l'USMH et l'USM Alger, défaits respectivement par le RC Arbaâ (1-0) et l'ESS (3-2) reculent à la quatrième position à deux longueurs des co-leaders. En bas de classement, le MC Alger qui n'a plus gagné depuis son succès contre la JS Saoura (2-1) lors de la quatrième journée a renoué avec le

succès à l'occasion de la réception du MC El Eulma (4-0) grâce notamment à un doublé du remplaçant Gourmi. En dépit de cette victoire, la troisième de la saison, le MCA reste lanterne rouge avec 14 points à deux longueurs de l'ASO Chlef, auteur d'un nul en déplacement face à la JS Saoura (0-0) et à trois unités du premier relégable le NAHD qui a décroché un précieux nul face au MOB (0-0).

Résultats et classement

RCA-USMH	1-0
JSS-ASO	0-0
JSK-MCO	0-1
CRB-CSC	1-1
ASMO-USMBA	2-1
ESS-USMA	3-2
MCA-MCEE	4-0

MOB-NAHD	0-0	
	Pts	J
1 . MO Béjaïa	28	16
2 . ES Sétif	27	16
3 . MC Oran	26	16
4 . USMH	25	16
- . USM Alger	25	16
6 . ASM Oran	24	16
7 . CS Const.	23	16
— . RC Arbaâ	23	16
9 . JS Kabylie	21	16
— . JS Saoura	21	16
— . CRB	21	16
12 . USMBA	19	16
13 . MCEE	17	16
— . NAHD	17	16
15 . ASO Chlef	16	16
16 . MC Alger	14	16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Décédé dimanche à Paris

Le journaliste Abdelkrim Djaâd inhumé à Ighil Ali



LE JOURNALISTE Abdelkrim Djaâd, décédé dimanche à Paris (France) des suites d'une longue maladie, a été inhumé hier dans sa région natale d'Ighil Ali (75 km au sud-ouest de Béjaïa), en présence d'une foule nombreuse et de plusieurs figures médiatiques et politiques nationales. Des dizaines de confrères et une foule nombreuse ont assisté à la cérémonie de levée du corps, exposé au siège de l'Association Taos et Jean Amrouche, puis de mise en terre. Beaucoup ont pris la parole

pour témoigner de la grandeur du défunt, qui a laissé surtout un souvenir impérissable de son passage à l'hebdomadaire «Algérie Actualité», grâce à sa plume virevoltante. Complice de feu Tahar Djaout, assassiné en 1993 par des terroristes à Alger, Abdelkrim Djaâd y a signé, en effet, ses plus belles et plus pertinentes chroniques, livrant des portraits aussi inédits que croustillants sur les figures emblématiques de la culture nationale. Du reste, c'est ensemble et en compagnie d'un troisième confrère, Arezki Métref, qu'a été fondé le 16 janvier 1993 l'hebdomadaire-magazine «Rupture» et dans lequel le trio a laissé éclater son brio. Le journal n'a pas survécu à la disparition de Tahar Djaout et s'est éteint au bout de quelques numéros. Menacé par le terrorisme, il a dû s'exiler quelques années en France avant de revenir au pays, où il a fondé une agence de communication et un journal et collaboré en qualité de chroniqueur dans plusieurs quotidiens dont «L'Expression». Prolige et animé d'une grande passion littéraire, Djaâd a écrit plusieurs ouvrages et romans et s'est même essayé au théâtre, dont la pièce la plus symbolique aura été «Le fourgon», écrite en hommage à l'autre figure emblématique de la presse nationale, feu Saïd Mekbel, assassiné également par les terroristes. **APS**

Constantine

Le musée des arts s'enrichit de 345 nouvelles collections

LE MUSÉE public national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine s'est enrichi de 345 collections liées au patrimoine matériel, a indiqué sa directrice, Chadia Khalfallah, hier à l'APS. Cette responsable a précisé que ces acquisitions représentent une valeur inestimable puisqu'elles expriment l'identité et les traditions de l'antique Cirta et de sa région. Des œuvres en céramique et en bois sculpté, des tapis, des objets en cuivre ciselés, des costumes traditionnels brodés, des bijoux en argent et des manuscrits composent ce «trésor», a indiqué M^{me} Khalfallah. Le visiteur pourra ainsi découvrir et apprécier cette variété d'objets réunis en un seul et même

lieu, le palais Ahmed-Bey que le musée prend pour siège et qui s'y apprête, permettant ainsi une relation féconde et une symbiose entre les styles, les goûts, les us et coutumes et l'histoire de la ville du Vieux Rocher.

La responsable du musée a précisé que 242 collections ont été achetées tandis que le reste a été offert par un artiste-chanteur traditionnel (dont le nom n'a pas été révélé), trois maîtres-artisans, deux associations et neuf particuliers. Le siège du Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine est situé dans l'enceinte du somptueux palais du Bey.

Souad G.

Gaz de schiste le ministre de l'Énergie veut rassurer la population d'In Salah



Djalou@hotmail.com

De nationalités algérienne, soudanaise et nigérienne

Douze contrebandiers arrêtés par l'ANP

■ Deux véhicules tout-terrains, deux camions, douze détecteurs de métaux, 28,28 tonnes de denrées alimentaires, une quantité de 6 000 litres de carburant et une somme d'argent s'élevant à 30 000 CFA ont été également saisis lors de ces opérations, a ajouté le communiqué.

Par Malek M.

Douze contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés et des véhicules, des camions ainsi que des denrées alimentaires saisis les 19 et 20 janvier courant par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'extrême sud du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime

organisé, des détachements des forces de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e Région militaire), au cours de plusieurs opérations menées les 19 et 20 janvier 2015, ont arrêté douze contrebandiers, dont cinq Algériens, cinq Soudanais et deux Nigériens», a précisé la même source.

Deux véhicules tout-terrains, deux camions, douze détecteurs de métaux, 28,28 tonnes de denrées alimentaires, une quantité de 6 000 litres de carburant et

une somme d'argent s'élevant à 30 000 CFA ont été également saisis lors de ces opérations, a ajouté le communiqué.

Par ailleurs et au niveau de la 3^e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tindouf, lors d'une embuscade près de la localité de Hassi Khébi a appréhendé mardi un narcotraffiquant et saisi 72 kilogrammes de drogue, un véhicule tout-terrain et deux téléphones, a indiqué la même source.

M. M.

Service de néphrologie/ CHU de Tizi Ouzou

Acquisition de 15 nouveaux générateurs

EN PLUS de ces nouveaux générateurs, six autres ont été réformés en raison de leur utilisation pour faire face à une forte demande estimée à raison de 130 malades par semaine parmi les près de 800 insuffisants rénaux pris en charge par les structures sanitaires publiques et privées dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Le coût de l'opération s'élève, selon le directeur général du CHU, à 35 millions de dinars. En outre, un multifiltrate a été également acquis récemment afin de prendre en charge des malades souffrant d'insuffisance rénale aiguë.

D'autres opérations visant à améliorer les conditions d'accueil des malades au niveau de ce

service seront lancées. De l'avis des responsables de ce service, il est plus qu'urgent de doter le CHU de Tizi Ouzou un nouveau centre de dialyse afin d'assurer ce traitement vital dans de meilleures conditions et mettre fin à ces dysfonctionnements engendrés en grande partie par une surexploitation des appareils de dialyse. **Hamid Messir**

Hôpital de Ain Taya (Alger)

Décès de six personnes atteintes de grippe saisonnière

SIX PERSONNES, souffrant de certaines pathologies dont le diabète et l'hypertension, sont mortes «depuis le 1^{er} janvier de grippe saisonnière compliquée» à l'hôpital de Ain Taya (W. d'Alger), a-t-on appris hier auprès de responsables de l'hôpital. Les personnes «sont mortes des suites d'une grippe saisonnière compliquée, qui a touché des catégories de

malades souffrant de certaines pathologies», a expliqué à l'APS le D^r Ourari Abdelhamid, directeur des services sanitaires à l'hôpital de Ain Taya.

«Nous avons enregistré en fait, depuis le 1^{er} janvier dernier, six décès de personnes âgées et souffrant notamment d'hypertension, de diabète insulinodépendant et de cardiopathie», a-t-il ajouté. Les

six personnes décédées sont quatre femmes, dont une enceinte, et deux hommes, dont un âgé de 28 ans. Leur âge varie de 28 ans à 99 ans, une des femmes décédées étant âgée de 99 ans, selon la même source.

«Les personnes atteintes de maladies chroniques, dont le diabète, l'hypertension, la cardiopathie ou les asthmatiques,

sont les catégories les plus vulnérables à cette grippe saisonnière aiguë», souligne par ailleurs le D^r Ourari. Pour autant, un traitement «normal et sous les conseils d'un médecin» est de nature à prémunir ceux atteints de grippe saisonnière de toute conséquence fâcheuse, assure la même source.

T. S.